

AUJOURD'HUI

Niveau d'information et de recommandation prévu dans le département de la Somme.
Fin du niveau d'alerte sur persistance prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

DEMAIN

Fin du niveau d'information et de recommandation prévu dans le département de la Somme.
Pas d'épisode de pollution pour les départements du Nord, Pas-de-Calais, Oise et Aisne.

Avant-hier 16/04/2020		Hier 17/04/2020		Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Aujourd'hui 18/04/2020		Demain 19/04/2020	
Polluants et seuils dépassés en µg/m ³		Polluants et seuils dépassés en µg/m ³			Polluants et seuils prévus en µg/m ³		Polluants et seuils prévus en µg/m ³	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone		Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
50		50		Nord				
50		50		Pas-de-Calais				
		50		Somme	50			
				Aisne				
				Oise				

Légende En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

- 1^{er} niveau : information et recommandation** → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées
- 2^{ème} niveau : alerte** → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

µg/m³ = Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Le département de la Somme est toujours concerné par cet épisode de pollution aujourd'hui samedi 18 avril. Cet épisode est localisé sur la baie de Somme où un dépassement du niveau d'information et de recommandation devrait être observé.

Les niveaux en particules PM10 sont redescendus au cours de la nuit de vendredi à samedi sur l'ensemble de la région mais restent néanmoins au-dessus du seuil ce matin sur la baie de Somme. Cet épisode s'explique par des émissions de polluants associées à des conditions météorologiques peu favorables à leur dispersion.

Pour la journée de dimanche, les vents devraient se renforcer, permettant le brassage des polluants et ainsi la fin de l'épisode de pollution. Les concentrations de particules PM10 devraient rester relativement élevées mais inférieures au seuil d'information et de recommandation.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

Par mesure de prévention, dans le contexte sanitaire et de confinement actuel, l'Agence Régionale de la Santé et les Préfets vous recommandent de :

- Réduire, voire reporter les activités physiques et sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche) ;
- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Dans tous les cas, en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, consulter un professionnel de santé ;
- Maîtriser la température dans votre logement ou votre lieu de travail ;
- Éviter l'utilisation, en chauffage d'agrément, des cheminées à foyers ouverts ou des poêles et inserts anciens ;
- Respecter l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts. Stockez-les en attendant de pouvoir les apporter en déchetteries ou transformez-les en compost, en vous référant au guide pratique. <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Elimination-des-dechets-verts>
Les Préfets rappellent que cette pratique du brûlage à l'air libre des déchets verts, étant particulièrement polluante, est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.
Des filières alternatives de recyclage des déchets verts peuvent être activées par les élus locaux. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

Pour connaître les mesures engagées par les Préfets, consultez le site de votre Préfecture

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) S'abonner gratuitement aux alertes.	http://www.prefectures-regions.gouv.fr 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme) 03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ 03 62 72 86 27
Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les prévisions météorologiques.		